



RECYCLAGE DES EMBALLAGES DES MENUISERIES



FILMS PLASTIQUES TRANSPARENTS EN POLYETHYLENE BASSE DENSITE

GENERALITE

Le **Groupe de Travail Emballages de l'UFME** édite 5 fiches dédiées au recyclage des emballages des menuiseries selon le type d'emballage :

- Fiche n°1 : films plastiques transparents en Polyéthylène basse densité
- Fiche n°2 : mousses en Polyéthylène basse densité sans face adhésive
- Fiche n°3 : Polystyrène expansé
- Fiche n°4 : cartons
- Fiche n°5 : palettes et accessoires d'emballage en bois

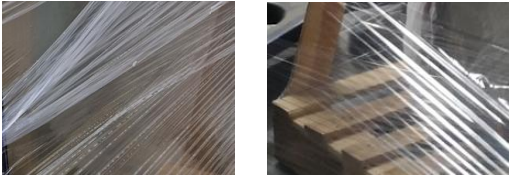
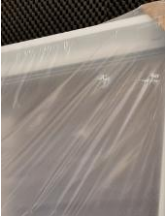
Ces fiches définissent les bonnes pratiques pour une valorisation optimale des déchets d'emballages et éviter l'enfouissement ou l'incinération de ces déchets recyclables.

Le recyclage en fin de vie des emballages permet de **réduire significativement les impacts environnementaux avec l'utilisation de matières recyclées** pour fabriquer de nouveaux produits. Pour que le recyclage soit effectif, l'emballage (catégorie d'emballage + matériau) doit disposer en fin de vie d'une filière de recyclage et être orienté vers cette filière.

Il est recommandé de privilégier des emballages avec un % de contenu recyclé pour consolider les filières de recyclage et limiter les impacts environnementaux. Plus le % de contenu recyclé est élevé, plus les impacts environnementaux de l'emballage sont réduits.

L'UFME remercie les membres de son groupe de travail Emballages et les membres invités extérieurs pour leurs contributions à l'élaboration de cette fiche et plus particulièrement l'entreprises FPÉE et l'entreprise MEI emballage pour leurs concours aux photos illustrant la fiche.

LA FAMILLE DES FILMS PLASTIQUES TRANSPARENTS EN POLYETHYLENE BASSE DENSITES

Matériau de l'emballage	Type/catégorie d'emballage	Photos
Plastique Polyéthylène basse densité (PE-BD, PE-LD) 	Film étirable transparent	 
	Film thermo rétractable transparent	 
	Film bulles transparent	  
	Autres films polyéthylène transparents (housses de protection, gaines...)	  
	Sachets plastiques transparents	

RECYCLABILITE

Le matériau « Polyéthylène basse densité » est un **plastique souple facilement recyclable**.

Les films plastiques transparents en Polyéthylène basse densité, constitués de cette seule résine plastique, sont **faciles à recycler**. Cependant les emballages en Polyéthylène basse densité incorporant de l'air modifiant leur densité (film bulles) perturbent le process de recyclage.

Matériau de l'emballage	Type/catégorie d'emballage	Filière de recyclage en France		
		Bien développée	En cours de développement	Inexistante
Plastique Polyéthylène basse densité (PE-BD, PE-LD)	Film étirable transparent	✓		
	Film thermo rétractable transparent	✓		
	Film bulles transparent		✓	
	Autres films polyéthylène transparents (housses de protection, gaines...)	✓		
	Sachets plastiques transparents	✓		

En pratique, pour le secteur de la menuiserie, la collecte sélective de ces déchets d'emballages (sans mélange avec d'autres déchets) existe peu, son développement permettra de renforcer les filières de recyclage existantes.

Pour les emballages en polyéthylène basse densité en fin de vie le recyclage est la valorisation optimale.

CONSIGNES DE TRI DES DECHETS D'EMBALLAGES

La rubrique « consignes de tri des déchets d'emballages » est destinée principalement aux installateurs de menuiseries. Le tri des déchets d'emballages permet :

- une collecte séparée selon leur famille,
- le regroupement possible avec d'autres déchets aux caractéristiques similaires (même matériau) en vue de leur massification et de leur recyclage afin **d'optimiser la filière de recyclage**.

La mise en place d'une collecte séparée des différents types de déchets d'emballages permet d'assurer une valorisation optimale. L'installateur de menuiseries peut réaliser un tri sélectif des déchets d'emballages en s'orientant vers une entreprise de collecte et de traitement des déchets lui fournissant un contenant dédié pour chaque type de déchets d'emballages à déposer.

L'entreprise de collecte et de traitement des menuiseries en fin de vie propose souvent en parallèle un service de collecte des différents types de déchets d'emballages. Cette pratique est répandue chez les entreprises de collecte des menuiseries en fin de vie signataires de la charte UFME FERVAM pour le recyclage des menuiseries.

Matériau de l'emballage	Type/catégorie d'emballage	Déposer les déchets d'emballages correspondant dans le contenant dédié
Plastique Polyéthylène basse densité (PE-BD, PE-LD)	Film étirable transparent	
	Film thermo rétractable transparent	
	Film bulles transparent*	
	Autres films polyéthylène transparents (housses de protection, gaines...)	
	Sachets plastiques transparents	

Déchets triés faciles à recycler.

L'utilisation d'un contenant en film plastique transparent permet d'identifier facilement les éventuels déchets intrus.

** En fonction des exigences de l'entreprise de collecte et de traitement des déchets, les films bulles pourront ou non être mélangés avec les autres films plastiques.*

Le choix du **type de contenant** dépend de l'entreprise de collecte et du volume à collecter. Les principaux types de contenants pouvant être mis à disposition par l'entreprise de collecte de déchets sont :

- **Geobox** : bac rigide plastique, aussi appelé « caisse-palette » 260 l ou 543 l ou 650 l



- **Sac transparent perforé** 400 l ou 1000 l (qui peut ensuite être conditionné dans des cartons pour éviter d'être perforé pendant le transport. La transparence permet d'identifier facilement les éventuels déchets intrus)



- **Sac transparent** 1000 l

- **Big bag** 750 l ou 900 l ou 1000 l



- **Bac métallique** pour déchets (500 à 3000 l)



- **Benne** 3 ou 7 ou 8 ou 12 ou 20 ou 30 m³



Il peut exister des contenants spécifiques propres à certains collecteurs.

REEMPLOI

Au jour de l'édition de cette fiche, on ne constate pas encore de pratique de réemploi pour ces emballages.

Les films sont le plus souvent découpés ou déchirés lors du déballage. Par ailleurs les emballeuses ne sont pas conçues pour utiliser des films de réemploi. Ces films sont donc à usage unique, leur réemploi ou réutilisation sont difficilement envisageables.

CHOIX DE L'EMBALLAGE

La rubrique « Choix de l'emballage » est destinée principalement aux fabricants de menuiseries afin de **choisir des emballages facilitant leur valorisation en fin de vie**.

Le choix des films transparents en polyéthylène basse densité est un bon choix compte tenu de leur disponibilité et prix car :

- le plastique assure une protection contre l'humidité et la pluie.
- ces films sont recyclables car constitués d'une seule résine plastique recyclable : le polyéthylène basse densité (de manière générale, les emballages multi-matériaux sont difficilement recyclables).

Cependant pour faciliter le recyclage, il est recommandé :

- **d'éviter le mélange** avec des films opaques ou de couleur qui ne pourront pas être recyclés en films transparents.
- **d'éviter les film bulles** car leur recyclage est difficile (l'air incorporé dans le matériau modifie la densité et perturbe le process du recyclage).
- de **privilégier des films avec un marquage** permettant d'identifier sans erreur possible le polyéthylène basse densité lors du tri des déchets d'emballage.





ufme

●○● union des fabricants de menuiseries

92038 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01 47 17 69 37

Retrouvez nous sur le site
www.ufme.fr